

**MAIRIE DE GOURBERA**  
**DEPARTEMENT DES LANDES – ARRONDISSEMENT DE DAX**  
**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance ordinaire du 24 novembre 2022 à 19h00**  
Sous la présidence de Philippe Castel, Maire.

Présents : Caroline Dupouy, Jean-François Dussarrat, Marie Lapébie, Alex Maury,  
Dominique Oréa, Marc Pérol.

Absent(es) excusé (es) : Anne-Marie Detouillon

Absent(es) : Jean-Pierre Courrèges Max Rossetti, Elsa Léglize.

Procurations :

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Jean-François Dussarrat

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du 27 octobre 2022**

**Le Conseil Municipal,**

**A l'unanimité des membres présents et représentés**

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 27 octobre 2022

*Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que la durée de la séance sera exceptionnellement courte et sera suivi de la présentation de l'aménagement du bourg par la Satel en présence d'intervenants publics et d'administrés concernés par le projet.*

**1- VENTE D'UNE PORTION DE LA PARCELLE A47 A TDF**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune est propriétaire de la parcelle A47, située au Lieu-dit « Caphore ».

L'entreprise TDF dont le siège social est 155 bis avenue Pierre Brossolette, 92511 Montrouge, inscrite au RC de Nanterre sous le numéro 342 404 399 a sollicité la commune pour l'acquisition d'une partie de la parcelle A47 d'une emprise d'environ 160 m<sup>2</sup> selon le plan cadastral annexé à la délibération.

Au prix de **19200 euros TTC**.

Les frais de notaires sont à la charge de l'acquéreur ainsi que les frais accessoires.

**Ceci étant exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,**

- **D'approuver le compromis de vente de la commune au profit de TDF et autorise Monsieur le Maire à le signer,**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer ou à déléguer sa signature à un clerc de l'étude notariale l'acte de vente à intervenir**

Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 15 décembre à 19h30 à la mairie

- Séance levée à **19h05**

**Le secrétaire de séance,**

**Jean-François Dussarrat.**